

PTNIInfo

Infolettre Automne/Hiver 2020-21



La CEPA dépose le Rapport de performance de pipeline 2020

CEPA (Association canadienne de pipelines d'énergie) a déposé son 6e rapport annuel de performance de pipelines qui présente les faits saillants de l'industrie en matière de **sécurité**, de **protection de l'environnement**, et de **contributions socio-économiques**.

En tant que membre de la CEPA, les opérations de Trans-Nord (PTNI) sont incluses dans ce rapport avec d'autres compagnies membres, dont les impacts cumulés comprennent :

- Offre de 13 434 emplois à temps complet partout au Canada (PTNI : 174);
- 2,9 milliards de dollars dépensés en main-d'œuvre, en services, ainsi que pour des fournitures et de l'équipement auprès de ressources locales (PTNI : 434 millions de dollars);
- 1,5 milliard de dollars investis dans la maintenance et la surveillance du réseau de pipelines (PTNI : 408 millions de dollars);
- La réalisation de 2 020 fouilles d'intégrité préventives pour examiner les pipelines (PTNI : 182);
- L'inspection de près de 40 000 kilomètres de pipeline (PTNI : 526 km).

Vous pouvez consulter le rapport complet en suivant le lien sur la page d'accueil du site Internet de Trans-Nord à tnpi.ca.

Mesures préventives - COVID-19

PTNI s'engage à maintenir un environnement de travail positif, sécuritaire et sain pour ses employés, ses clients et ses entrepreneurs.

Lorsque nous travaillons sur les propriétés des cédants, PTNI s'assure que ses employés ou ses entrepreneurs respectent rigoureusement les directives spécifiquement élaborées pour contrer la COVID-19.

Pour voir les mesures préventives devant être respectées par nos employés et nos entrepreneurs pour protéger votre santé ainsi que la leur, veuillez consulter notre site Internet à tnpi.ca et rendez-vous au bas de la page pour y voir les mises à jour associées à la COVID-19.

Nous désirons vous rappeler que si vous planifiez creuser à l'intérieur de 30 mètres (100 pieds) du droit de passage du pipeline, les services Ontario OneCall et InfoExcavation du Québec sont entièrement disponibles et **nous répondons**

aux demandes de localisation, de permis et de croisement. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour toutes questions ou préoccupations.



Pipelines en zone urbaine – travailler avec les cédants pour protéger la communauté

Comme les autres services publics tels, le téléphone, l'Internet ou la télévision par câble, l'eau et les services d'égouts, les pipelines de PTNI sont enfouis en toute sécurité sous terre. Nous avons besoin de votre aide pour maintenir votre sécurité ainsi que celle de votre famille.

Malheureusement, les empiètements sur le droit de passage – en particulier dans les communautés urbaines en croissance – peuvent menacer l'intégrité du pipeline et freiner le temps d'intervention dans une éventualité peu probable d'une urgence.

Activités douteuses : Vous avez vu quelque chose? Signalez-le!

Des entreprises canadiennes, petites et grandes, sont affectées par des activités criminelles comme des entrées par infraction, du vol, du vandalisme dont les coûts s'élèvent à des milliards de dollars si l'on tient compte des sommes associées aux réparations, aux remplacements, aux assurances et aux pertes occasionnées par le temps d'arrêt.

PTNI surveille le pipeline et ses installations 24/7 pour assurer le transport sécuritaire des produits pétroliers raffinés par son réseau de conduites. Et, comme d'autres organisations, nous apprécions l'aide du public lorsqu'il témoigne et nous alerte, ainsi que les autorités locales, des activités suspectes sur et autour de nos installations.

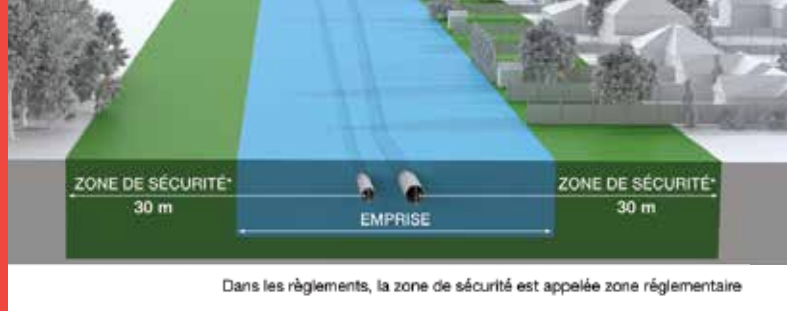
La protection des personnes, des communautés et de l'environnement c'est notre priorité. Ce qui peut sembler une blague inoffensive ou un petit vol sur l'un de nos sites pourrait avoir des conséquences sérieuses si cela venait qu'à compromettre l'intégrité du pipeline.

Nous vous encourageons à communiquer avec les autorités locales si vous observez des activités suspectes dans et autour des installations de PTNI, comme :

- Une personne (ou des personnes) accédant au site de PTNI par une brèche dans la clôture plutôt que par l'entrée de la barrière;
- Observations multiples de la même personne, du même véhicule ou d'une activité récurrente;
- Quelqu'un qui semble saboter les serrures de la barrière sans véhicule ou uniforme arborant l'identification de la compagnie;
- Une personne (ou des personnes) prenant des photos des installations de PTNI sans la présence d'employés de PTNI;
- Toute autre activité qui semble inhabituelle ou déplacée.

Autrement, vous pouvez signaler des activités douteuses observées autour des installations de Trans-Nord au Réseau info-sécurité nationale au **1-800-420-5805**.

Et dans l'éventualité peu probable d'une urgence liée à un pipeline, appelez le service téléphonique d'urgence de Trans-Nord disponible 24/7 au **1-800-361-0608**.



PTNI travaille pour documenter, inspecter et remédier aux empiètements sur le droit de passage du pipeline dans votre secteur. Nous vous invitons à regarder le graphique provenant de la Régie de l'énergie du Canada et de visiter le tnpi.ca/fr/empietements pour en apprendre davantage sur le droit de passage et vos responsabilités lorsque vous exécutez des travaux à proximité du pipeline.

Dans les prochains mois, des activités sont prévues dans les communautés suivantes (sujet à changement); les résidents et les entreprises affectés, de même que les autorités locales, seront avisés et recevront plus de renseignements avant les activités planifiées :

Québec

- Dorval
- Laval
- Montréal
- Saint-Eustache
- Saint-Lazare

Ontario

- Belleville
- Burlington
- Clarington
- Cobourg
- Grafton
- Mississauga
- Napanee
- Oakville
- Oshawa
- Ottawa
- Port Hope
- Quinte West
- Shannonville
- Toronto
- Township of Hamilton
- Whitby

Rappels importants

Nous avons tous un rôle à jouer dans la sécurité du pipeline, et la prévention des dommages est une responsabilité partagée.

APPELEZ AVANT DE CREUSER



Les pipelines sont reconnus être le moyen le plus sûr pour transporter des produits pétroliers raffinés sur de longues distances. Bien que les fuites de pipeline soient très rares, il est important de savoir les reconnaître et quoi faire si vous soupçonnez une fuite.

Si vous soupçonnez une fuite à cause d'un écoulement ou d'une accumulation de produit pétrolier, d'une tache anormale sur le sol ou l'apparence de liquide irisé ou des bulles émergeant de l'eau, d'une odeur de pétrole ou d'essence ou l'apparence de végétation morte ou décolorée sur ou à proximité du droit de passage du pipeline :

- Rendez-vous dans un endroit sécuritaire
- Appelez le 911
- Ensuite, appelez notre service téléphonique d'urgence au **1-800-361-0608** – disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Chez PTNI, votre sécurité et celle de l'environnement est notre principale priorité.

Saviez-vous... Le site Internet de Pipelines Trans-Nord publie des ressources spécifiques à l'intention des cédants? Cela comprend un numéro de téléphone (**289-475-5369**) et une adresse électronique (info@tnpi.ca), ainsi qu'un sondage où vous, cédants, pouvez partager vos commentaires et mettre vos coordonnées à jour, en particulier si vous êtes un nouveau résident ou locataire à cette propriété. Rendez-vous à tnpi.ca/fr/landowners pour plus de détail.

Que pensez-vous de l'information de PTNI? Soumettez dès aujourd'hui vos commentaires et vos idées de contenu à : info@tnpi.ca



Pipelines Trans-Nord

 tnpi.ca  info@tnpi.ca